

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1849

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« dépôt du présent projet de loi à l'Assemblée nationale »

les mots :

« 22 septembre 2021 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel